



## Engagements et recommandations pour les milieux arborés

### Forêts, bocages, bosquets, vergers

#### Description

La principale formation forestière du site est appelée « hêtraie-chênaie ». Suivant l'état de conservation, elles peuvent être accompagnées d'if et de houx. Cette dernière peut être acidiphile ou plus rarement neutrocline selon le type de sol. Ces milieux abritent de nombreuses espèces animales (oiseaux, chauves-souris, escargots, chevreuils, etc.). Ils permettent aussi le déplacement et l'alimentation des chauves-souris présentes sur le site.

Les habitats rocheux possèdent des sols superficiels formés par le lessivage et les poussières et reposant sur des roches dures. Les espèces végétales qui s'y développent, s'adaptant à ces conditions contraignantes, sont les mousses ou les lichens. Les anfractuosités permettent le développement des plantes à croissance lente. Sur le site, quelques stations d'Hyménophylle de Tunbridge sont recensées. Cette espèce de fougère, menacée à l'échelle nationale, est particulièrement fragile : le moindre changement de conditions écologiques (surtout l'hygrométrie et l'ensoleillement) peut être fatal.

#### Liste des habitats naturels/espèces d'intérêt communautaire ciblés

##### Habitats concernés sur le site :

Hêtraies-chênaies acidiphiles (9120)  
 Hêtraies-chênaies neutroclines (9130 )  
 Forêts alluviales potentielles (91E0\* pot.)  
 Boulaies tourbeuses (91D0)

##### Espèces concernées sur le site :

Petit rhinolophe (1303)  
 Grand rhinolophe (1304)  
 Murin de Bechstein (1323)  
 Barbastelle d'Europe (1308)  
 Escargot de Quimper (1007)

#### Rappel de la réglementation

- Loi Paysage
- Espaces boisés classés
- Circulation motorisée
- Réserve de chasse
- Déchets

#### Engagements de « bonnes pratiques »

##### Je m'engage à :

1	<input type="checkbox"/>	<p>x Organiser l'exploitation et le débardage de sorte qu'ils ne détériorent pas les habitats d'intérêt communautaire (stockage).</p> <p><i>Point de contrôle : absence de dégradation des habitats d'intérêt communautaire identifiés, bois stockés dans des aires adaptées.</i></p>
2	<input type="checkbox"/>	<p>x Ne pas faire de coupes rases au-delà d'une surface maximum de 100m<sup>2</sup>.</p> <p><i>Point de contrôle : Absence de coupes rases d'une surface supérieure à la surface définie.</i></p>
3	<input type="checkbox"/>	<p>x Conserver des éléments favorables à la biodiversité associés à la forêt : bois cassés, bois morts debout avec ou sans cavité (au moins 2/ha) ou au sol ainsi que les souches en décomposition, sous réserve qu'ils ne présentent pas de risques d'un point de vue sanitaire ou en termes de sécurité publique.</p> <p><i>Point de contrôle : vérification sur place du maintien du bois préservé.</i></p>
4	<input type="checkbox"/>	<p>x Maintenir les essences arbustives caractéristiques du sous-bois (houx, if, etc.) au cours de l'exploitation forestière, dans la mesure où elles n'entravent pas l'exploitation sylvicole ni la régénération naturelle du peuplement.</p> <p><i>Point de contrôle : présence des espèces caractéristiques (houx, if) après exploitation.</i></p>
5	<input type="checkbox"/>	<p>x Ne pas détruire les haies, bosquets et arbres isolés (sauf sécurité ou risque</p>

sanitaire) et ne pas tailler les haies de début avril à mi-septembre afin de limiter l'impact sur la faune nidificatrice.

### Recommandations

- |   |   |
|---|---|
| x | Avertir la structure animatrice de la découverte d'individus de chauves-souris ou de toute modification de la population (désertification des lieux, augmentation ou diminution notable des effectifs).   |
| x | Privilégier le mélange des essences forestières typiques de l'habitat d'intérêt communautaire, la régénération naturelle dès lors que les caractéristiques de la station forestière le permettent, les traitements irréguliers (pour préserver différentes strates dans le couvert végétal favorable à la biodiversité en diversifiant les niches écologiques), allonger les révolutions afin de maintenir des forêts plus âgées. |
| x | Conserver les éléments favorables à la biodiversité : mares, points d'eau, lierres, etc.  |
| x | Favoriser le maintien des chênes et hêtres âgés, pouvant abriter des gîtes à chiroptères  |
| x | Éviter les travaux « lourds », afin de ne pas dégrader les sols forestiers, adapter l'exploitation et le débardage à la sensibilité des sols (débardage à cheval).  |

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et coordonnées de(s) adhérent(s) :

---

Signature de(s) adhérent(s)